

La campagne n'avait pas duré un mois (1).

Les prétendus alliés de l'archevêque se trouvaient presque tous dans le camp de Louis de Navarre. Ils ne s'étaient pas sentis, en effet, la force d'affronter la colère du roi de France. Ne voyant, du reste, aucun espoir de réussite à la tentative de Pierre de Savoie, ils s'étaient peut-être enrôlés sous la bannière royale, dans la pensée d'y trouver meilleure occasion de le servir (2).

L'archevêque fut conduit auprès* de Philippe le Bel. Le roi le garda prisonnier, à sa cour, jusqu'au concile de Vienne, où il signa avec lui le fameux traité de 1312 (10 avril) (3).

L'armée royale avait rencontré peu de résistance dans le Lyonnais. Elle soumit les forteresses du pays environnant.

Quelques exemples de sévérité furent faits pour effrayer et maintenir les vaincus (4).

Un allié de l'archevêque, pour le meurtre d'un sergent royal, vit son château démoli de fond en comble, avec défense de le jamais reconstruire. Le comte de Sa-

(1) Sur cette guerre, on peut consulter encore : *Historiens de France*, t. XXI, p. 34-35, et p. 528. — *Bibl. nat.*, mss. Fr. 2600, f 262 et s., etc. — *Bibl. de Lyon*, Lugd. Priscum. (éd. 1846), p. 71. — E. Boutaric, *La France sous Philippe le Bel*, p. 407.

(2) Philippe le Bel d'ailleurs ne leur avait guère laissé la liberté d'agir autrement.

(3) Rubys (*Hist. de Lyon*), p. 298..., etc.

Nous nous étendrons longuement sur le traité de 1312, dans la II^e partie de cette étude.

(4) La plus simple prudence prescrivait d'agir ainsi* Les citoyens Lyonnais étaient bien de chauds royalistes. Mais, dans la province même, le pouvoir archiépiscope avait encore des appuis sérieux, dont le roi devait avec raison se préoccuper.